

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/06/2019

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2019-ARA-KKP-2031

#### 1. Intitulé du projet

Projet éco-paysager de la Croix-Verte

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GRAND LAC - Communauté d'agglomération du lac du Bourget

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. DORD Dominique, président de Grand Lac

M. BOUVIER Eudes, vice-président de Grand Lac

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 8 6 7 4 0 0 0 1 5

Forme juridique

Collectivité territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 14 - Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral mentionnés aux 2 et 4 du R121-5 du code de l'Env	Le projet consiste en des travaux de défrichements de terrassements et de végétalisation sur une emprise globale de 4,6 ha. Le projet s'inscrit dans la bande littorale du lac du Bourget : R121-4_2° Les forêts et zones boisées proches du rivage de la mer et des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la restauration d'une zone humide et la création d'un parc éco-paysager intégrant :

- La restauration d'une zone humide anciennement remblayée en rive gauche de la Leysse (secteur Croix Verte) : passera de 0,6 ha à 1,8 ha et créera des milieux mésophiles (boisements et prairies) autour de la zone humide.
- En rive droite, l'arasement d'un merlon terreux en bordure de Leysse et le décaissement de matériaux pour se rapprocher de la nappe alluviale et favoriser les échanges d'eau avec la Leysse tout en dégagant une vue sur les ruines du château Thomas 2 en conservant un filtre boisé.

En parallèle à cela, il est prévu le déplacement d'un linéaire de piste cyclable et d'un parking gravillonné associée à une nouvelle voirie ainsi qu'un défrichement modéré.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet présente 4 objectifs :

- Restaurer la zone humide sur le site de Croix Verte, éradiquer les espèces invasives et permettre une réappropriation du site par les usagers tout créant un écrin de nature au contact de la ville,
- Restaurer les berges de la Leysse en favorisant : les échanges latéraux lors des crues pour retrouver un caractère plus alluvial au sein des boisements de la rive gauche,
- Avoir une naturalité grandissante du nord vers le sud du site, au fur et à mesure que l'on s'approche de l'APPB et des milieux sensibles,
- Valoriser le patrimoine du château Thomas 2 en intégrant les contraintes écologiques.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet se traduit concrètement par :

- coté Croix-Verte :

- \*recreuser la zone humide, soit environ 20 000 m<sup>3</sup> de déblais qui seront mis en remblais en deux buttes à l'est et à l'ouest de la zone humide (objectif = équilibre des matériaux et isolement du site vis à vis des zones urbanisées),
- \*le traitement de la renouée dans les zones de terrassement,
- \*adoucir et abaisser la berge en rive gauche à la cote 233,8 m NGF et assurer sa végétalisation avec des saules buissonnants,
- \*déplacer le parking, la piste cyclable et requalifier l'espace de loisirs au contact de la plage du Bourget du Lac.

- coté château de Thomas 2,

- \*creuser des mares temporaires/zones marécageuses pour se rapprocher de la nappe,
- \*le point précédent nécessite des défrichements, pour partie en APPB. Les modalités d'abattage suivront les préconisations du SETRA pour le respect de la faune cavernicole. Les arbres remarquables seront conservés (dont un arbre mort au sol et des souches),
- \* en rive droite de la Leysse, le merlon créant une déconnexion hydraulique sera arasé à la cote 233,1 m NGF. Une végétation herbacée et arbustive de saules sera replantée,
- \* requalification d'une petite partie du cheminement rustique en un passage en platelage en rive droite de la Leysse pour maintien de la transparence hydraulique,
- des plantations et ensemencements adaptés au milieu avec des espèces endémiques et locales.
- aucun apport de matériaux n'est prévu sur le site.

Les travaux dureront de 3 à 5 mois en période d'été (fin d'été/automne). Les plantations ligneuses seront réalisées en hiver. Les végétaux d'origine locale et labellisés (végétal local, Sème Les Alpes...) seront exigés autant que possible.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La zone humide restaurée sera alimentée par la nappe, les eaux pluviales récoltées et traitées au nord du site (noue végétalisée) et les apports éventuels de la Leysse (gestion via un ouvrage hydraulique).

La gestion des milieux renaturés sera assurée par le CEN Savoie pour favoriser la pleine expression de la biodiversité.

Aucun éclairage n'est prévu au projet en dehors de celui déjà existant en bordure de la piste cyclable déviée en marge de la zone renaturée.

Un mur antibruit servant également de barrière à la faune pour éviter son écrasement sera implanté coté APPB au bord de la RD1005.

Vis à vis de la crue du lac, le bilan du projet est positif avec la création d'environ 10 000 m<sup>3</sup> de stockage grâce à la création de ZH.

Le cours d'eau sera accompagné d'une bande riveraine de 4 à 8 m de largeur. Cette bande riveraine sera végétalisée, partiellement boisée, maintenant un corridor biologique.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Incidence ou Évaluation environnementale  
 Dossier CNPN (dérogation espèces protégées)  
 Notice d'Incidences Natura 2000  
 Dossier de défrichement  
 Déclaration loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
longueur totale de cours d'eau concerné	0,1 km
volume de déblais	22 500 m <sup>3</sup>
volume de remblais	22 500 m <sup>3</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

73370 Le Bourget-du-Lac

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**Long. 5 ° 86 ' 18 " E Lat. 45 ° 65 ' 32 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Le Bourget-du-Lac

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non 

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 : « Sud du Lac du Bourget » (N°820031275) ZNIEFF de type 2 : « Ensemble fonctionnel formé par le lac du Bourget et ses annexes (N°820010188) »
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	emprise partielle (0,33 des 130 Ha) sur « Marais du sud du lac du Bourget » signé en 1988
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lac du Bourget (lac naturel de plus de 1000 ha)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site RAMSAR Périmètre de protection d'un monument historique : château Thomas 2 et château des comtes de Savoie
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zones humides de Croix Verte et Rive sud du Lac

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Plan de prévention des risques d'inondation couvrant le bassin chambérien, approuvé le 28/06/1999</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p><b>Oui</b></p>	<p><b>Non</b></p>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe pour partie (rive droite de la Leysse) dans les deux sites Natura 2000 du lac du Bourget (FR8201771 et FR8212004)</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts négatifs temporaires sur la faune et la flore du site (phase chantier). Deux plantes protégées (hors APPB) déplacées puis réimplantées sur des habitats favorables côté Croix Verte. Impact globalement positif sur les habitats humides (gain de 300% de surface côté Croix Verte) et la biodiversité en général après travaux (reconnexion hydraulique d'anciens boisements alluviaux avec la Leysse, abaissement du terrain naturel pour se rapprocher de la nappe, suppression de remblais...). Défrichements limités (< 4700 m <sup>2</sup> ) avec surface de plantations prévues supérieures au défrichement (> 5000 m <sup>2</sup> ). Aucun impact identifié sur les continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact du défrichement sur une petite surface (< 3200 m <sup>2</sup> ) d'aulnaie-frênaie (habitat d'intérêt communautaire prioritaire). Ce défrichement permet par ailleurs l'amélioration de la fonctionnalité de ce même habitat pour les surfaces conservées (> 4900 m <sup>2</sup> ) par reconnexion hydraulique avec la Leysse lors des crues. Aucun impact négatif identifié sur une espèce de faune ou de flore inscrite au FSD. Impact positif probable du projet sur zone de nourrissage et de déplacement pour plusieurs espèces citées au FSD (ardéidés notamment et cistude)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Incidences sur APPB : défrichement d'une petite surface d'habitats d'espèces forestières communes mais protégées (oiseaux communs et écureuil roux). Impacts positifs attendu pour les chiroptères et les amphibiens.</p> <p>Incidences sur ZNIEFF : impact positif sur la mosaïque d'habitats des deux rives de la Leysse et amélioration fonctionnelle globale du secteur.</p> <p>Incidence sur zone humide : incidence positive avec gain de près de 300% en surface.</p>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'une modification de l'occupation du sol pour restauration surfacique et fonctionnelle de zone humide et de milieux semi-naturels (remblais végétalisés et plantés en espèces locales - objectif = prairies et boisements mésophiles).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone inscrite inconstructible au PPRI (zone inondable) : débordements de la Leysse, potentiellement amplifiés par la cote du lac du Bourget (concomittance cote lac élevée et crue de la Leysse).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déblais de type matériaux inertes. Certains seront traités spécifiquement du fait de la présence de rhizomes de renouée du Japon</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélioration du cadre paysager local : requalification de la friche de Croix Verte en rive gauche de la Leysse et valorisation du patrimoine architectural du château Thomas 2 en rive droite. Création d'une "zone naturelle" en contexte urbanisé sur secteur de Croix Verte.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet comporte par essence des effets positifs pour l'environnement et la sécurité des biens et des personnes après travaux: réduction/compensation du risque inondations, amélioration des fonctionnalités écologiques, restauration d'une zone humide et de milieux mésophiles avec plus-value écologique (espèces et gestion adaptées), gestion des espèces invasives (éradication).

Réduction d'impact en phase travaux :

- Les défrichements seront réalisés a minima (filtre boisé). Les arbres à conserver ont été balisés en concertation avec les associations de protection de la nature.
- La période de coupe des arbres sera compatible avec le développement de l'avifaune et des chiroptères et la prise en compte de la petite faune (abattage entre fin août et fin octobre).
- Les deux stations de plantes protégées concernées hors APPB (2 pieds d'orchis des marais et 1 station de gnaphale dressé) sont prélevées, mises en jauge le temps des terrassements et réimplantées sur des habitats similaires,
- Les plantations et ensemencements seront réalisés avec des essences et semences locales autant que possible,
- La capacité de stockage du champs d'expansion des crues sur le site de Croix Verte sera améliorée par le projet,
- Les travaux seront organisés en intégrant la récupération et traitement en qualité et en quantité des eaux pluviales du projet.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

D'après notre analyse, le projet est soumis à un dossier d'autorisation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Dossier minute du projet (inclus les plans, cartes de situation, Natura 2000, .....)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Aix-les-Bains

le,

31 MAI 2019

Signature



